

Chapitre 2 : la Révolution et l'Empire (1789-1815)

Partie 1 : Les temps forts de la Révolution

1. Une nouvelle conception du pouvoir politique (1789-1791)

Comment l'Ancien Régime est-il renversé ? Quel nouveau régime le remplace ?

1.1. Les évènements de l'année 1789

Travail sur vidéo : [exercice \(word\)](#), [exercice corrigé \(word\)](#)

1.2. Constitution et réorganisation de la France

De 1789 à 1791, l'Assemblée rédige une constitution pour la France. Le 3 septembre 1791, elle est votée : ce n'est plus une monarchie absolue mais constitutionnelle. Le pouvoir est partagé entre le roi, qui prête serment à la Constitution, et une assemblée élue par les citoyens au **suffrage censitaire**. Les libertés fondamentales y sont reconnues, mais la constitution est cependant critiquée par de nombreuses personnes, comme Robespierre, qui remettent en cause le suffrage censitaire (les plus pauvres, les femmes et les hommes libres de couleur sont exclus de la vie démocratique). Ils protestent également contre le **droit de veto** du roi, la légalisation de l'esclavage et la liberté sous surveillance.

Droit de veto : droit du roi à reporter l'application d'une loi, pour une durée de quatre ans.

L'organisation administrative de la France est simplifiée et unifiée, le territoire est divisé en départements, portant le nom de fleuves, de rivières ou de montagnes, en districts, cantons et communes, dirigés par des élus.

Enfin, la France est aussi réorganisée économiquement. Pour mettre fin à la crise financière, l'Assemblée confisque et vend les biens du clergé ; de plus, la Constitution civile du clergé fait des prêtres des fonctionnaires de l'Etat.

Le 14 juillet 1790, une grande fête est organisée sur le champ de mars pour célébrer l'unité de la nation autour des acquis de la révolution et de la monarchie : c'est la **fête de la fédération**

2. 1792-1794 : une république menacée et divisée

A quels ennemis la 1^{ère} République est-elle confrontée ? Comment la République parvient-elle à vaincre ses ennemis ?

Introduction : récit de la fuite de Varennes (trace écrite réalisée par les élèves)

2.1. Le renversement de la monarchie

Chanson : [la Carmagnole \(word\)](#)

La Convention est une nouvelle assemblée, élue au suffrage universel après la prise des Tuileries. Elle est dominée dans un premier temps par les députés **Girondins** ; les autres groupes de députés sont la **Montagne** et la **Plaine**.

Girondins : groupe de députés à la Convention. Ils défendent la République mais se méfient du peuple.

Montagnards : groupe de députés à la Convention, appelés ainsi car ils siégeaient en haut des gradins. Ils sont plus proches du peuple que les Girondins.

2.2. La république menacée

Chanson : [la Marseillaise des Blancs \(word\)](#)

Les menaces, à l'intérieur comme à l'extérieur, qui pèsent sur la jeune République, provoquent la chute des Girondins, qui sont arrêtés par les sans-culottes le 2 juin 1793. Ce sont donc les Montagnards qui dominent la Convention.

Du coup, les provinces fidèles aux Girondins, hostiles à la République centralisée souhaitée par les Montagnards, se soulèvent : ce sont les **révoltes fédéralistes**.

2.3. La Terreur

Chanson : [le chant du départ \(word\)](#)

Les députés montagnards créent le Comité de Salut public, dominé par Robespierre : « la Terreur est mise à l'ordre du jour ». La **levée en masse** est décrétée ; de nouvelles lois sont votées : **loi du maximum, loi des suspects**. La loi du maximum fixe un prix maximum pour les produits de première nécessité, afin de satisfaire les sans-culottes ; quant à la loi des suspects, elle permet de faire arrêter et exécuter tous les suspects d'opposition à la république : l'emblème de la Terreur est la guillotine.

Au moment où le chant du départ est publié, la situation s'est grandement améliorée, l'ennemi est repoussé et les révoltes écrasées. Beaucoup souhaitent la fin de la Terreur, qui semble désormais inutile, mais Robespierre veut la continuer. Lasse de ces exécutions, la Convention le fait exécuter le 28 juillet 1794 ; c'est la fin de la Terreur.

Conclusion : de Robespierre à Bonaparte

La convention thermidorienne qui a mis fin à la Terreur va instaurer une nouvelle constitution: c'est la naissance du Directoire, un régime particulier avec cinq hommes à sa tête, et assez rapidement critiqué.

Le climat de rigueur et de vertu qui avait pesé sur la capitale pendant la Terreur a pris fin, et on assiste à des manifestations d'exubérance, marqué notamment par les « incroyables » et les « merveilleuses ».

Quelques chansonniers, tels Louis-Ange Pitou, profitent de cette réaction thermidorienne pour publier des refrains royalistes; une tentative de coup d'état royaliste échoue le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) grâce à l'intervention d'un jeune officier, Bonaparte. Les armées de la République, après avoir repoussé ses ennemis entre 1792 et 1795, se tourne maintenant vers l'extérieur, et exporte les idées de la Révolution dans de nombreux pays, par exemple en Italie.

3. Napoléon, du consulat à l'empire (1799-1804)

Comment Napoléon a-t-il mis fin à la Révolution ?

Introduction : [récit \(word\)](#), Napoléon, de la Corse au 18 brumaire ([corrigé](#), [corrigé word](#))

3.1. Un nouveau régime, le consulat

Le coup d'état de Bonaparte, les 18 et 19 brumaire (9-10 octobre 1799), met fin au Directoire. Il fait rédiger une constitution qui donne à un premier consul, c'est-à-dire à lui-même, presque tous les pouvoirs. En 1802 il se fait nommer consul à vie ; dans les deux cas, c'est par un **plébiscite** au suffrage universel qu'il obtient l'accord des Français.

3.2. Gouverner le pays et réconcilier les français

Bonaparte ne met pas fin à la 1ère République ; au contraire il s'inscrit dans le prolongement de la Révolution française, et maintient les principaux acquis de 1789 : l'égalité des droits, la vente des biens du clergé...

Son but est de réconcilier les français, divisés par des années de révolutions ; il **amnistie** les royalistes et rétablit la paix religieuse en signant avec le Pape le **Concordat** en 1801. C'est la fin de la Révolution et de ses divisions.

Il établit les bases d'une France nouvelle ; beaucoup de ses créations existent encore aujourd'hui :

- **Préfets**: ces représentants de l'Etat dans les départements ont deux missions principales, apaiser les tensions issues de la révolution et veiller à ce que les impôts arrivent à l'état centralisé
- **Code civil** : recueil de lois qui fixe les règles des relations entre les personnes
- **Banque de France** et **franc germinal** : le franc germinal va rester en vigueur en France jusqu'en 1928
- **Lycées** (page 100) : ces lycées d'état ont pour fonction de former des fonctionnaires et une nouvelle élite pour l'état. On y apprend aussi la discipline militaire dès l'âge de 12 ans.
- **Légion d'honneur** : récompense des meilleurs serviteurs de l'Etat, aussi bien des civils que des militaires

3.3. Le sacre de Napoléon

En 1804, Napoléon Bonaparte est proclamé empereur par le Sénat, puis par un plébiscite. Il se fait sacrer empereur le 2 décembre 1804 à Notre-Dame de Paris, en présence du Pape Pie VII.

J'étudie [le tableau du sacre](#) : voir page 80-81 et questions page de gauche

1. Cette œuvre, intitulée Le Sacre de Napoléon (ou Le Sacre de l'empereur Napoléon 1^{er} et le couronnement de l'impératrice Joséphine dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804), est une huile sur toile de grandes dimensions. Elle a été peinte en 1808 par Jacques-Louis David, et relève du néoclassicisme.
2. Napoléon et Joséphine ont été sacrés par le Pape. En revanche, Napoléon s'est couronné lui-même, avant de couronner l'impératrice.

3. La cérémonie a lieu à Notre-Dame de Paris. Le moment de la cérémonie peint par David est le couronnement de l'impératrice.
4. Napoléon porte la couronne de lauriers, symbole des généraux victorieux puis des empereurs dans la Rome Antique.
5.
 - A gauche, la famille de l'Empereur, notamment ses frères et sœurs, qui seront peu à peu placés sur les trônes d'Europe. Devant eux, l'impératrice agenouillée, entourée de ses dames d'honneur.
 - Derrière l'empereur se tient le Pape, assis, entouré d'hommes d'Eglise.
 - Enfin, en bas à droite, les personnages importants de l'Etat portent les insignes du pouvoir impérial : le sceptre, la main de justice, le globe. Ils composent avec la famille de l'empereur la nouvelle noblesse impériale
 - Dans la tribune trône Letizia, la mère de Napoléon. En réalité, elle était absente le jour du sacre.
6. Voir question 5
7. Premièrement, cette cérémonie a lieu à Paris et non pas à Reims, où étaient traditionnellement sacrés les rois de France. De plus Napoléon n'est pas oint du Saint-Chrême. Il est néanmoins sacré et devient un monarque de droit divin ; de plus on retrouve les mêmes insignes du pouvoir royal, ou **regalia**, que pour les rois de France.
Autre différence, la tunique de l'empereur n'est pas tissée de fleur de lys, mais d'abeilles, son emblème. L'Empereur s'inscrit donc à la fois dans la tradition de la monarchie française, carolingiens et capétiens, mais aussi comme un héritier de la Révolution française, un souverain républicain. D'ailleurs l'Empire ne met pas fin à la 1^{ère} République.

Napoléon recrée une noblesse, mais qui n'a pas de privilèges : la noblesse impériale. Le régime devient de plus en plus autoritaire : la liberté de réunion et la liberté de presse disparaissent.

3.4. Une nouvelle France à la conquête de l'Europe

Tout comme les armées de la République avaient attaqué les pays voisins pour y diffuser les idées de la Révolution, Napoléon se lance à la conquête de l'Europe à partir de 1803, en s'opposant notamment à la Grande-Bretagne, qu'il tente d'isoler du reste de l'Europe par le **blocus continental** après la défaite de **Trafalgar**. Les conquêtes de Napoléon atteignent leur extension maximale en 1812 (doc 3 page 105). Mais en 1812 la plus grande partie de sa **Grande Armée** est anéantie lors de la retraite de Russie ; il est alors battu à plusieurs reprises et contraint d'**abdiquer** en 1814. Exilé à l'île d'Elbe, il revient brièvement (les **Cent-Jours**) avant d'être battu à **Waterloo** en 1815. Il est alors déporté sur l'île de Sainte-Hélène, où il meurt en 1821.

Blocus continental : nom donné aux mesures prises par la France entre 1806 et 1814 pour empêcher tout commerce avec l'Angleterre.

Grande Armée : nom donné de 1805 à 1814 à l'ensemble des soldats français et étrangers placés sous les ordres de Napoléon.

Abdiquer : renoncer au trône.